

Fondation de l'Hôpital LaSalle

États financiers au 31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres de
Fondation de l'Hôpital LaSalle

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation de l'Hôpital LaSalle (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits d'apports et d'activités spéciales dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'apports et d'activités spéciales, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2018 et 2017 et aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 2 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Dons de patients		945
Dons de particuliers	54 189	77 902
Dons d'entreprises	775	9 912
Dons d'organismes	1 069	3 762
Activités spéciales		
Golf	68 922	57 987
Souper-bénéfice	213 265	167 277
Autres	32 237	47 195
Commissions	5 399	7 030
Stationnement	808 525	857 816
Intérêts sur les dépôts à terme	39 766	22 944
	<u>1 224 147</u>	<u>1 252 770</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	123 088	110 455
Frais d'exploitation du parc de stationnement	72 376	65 249
Frais relatifs au télémarketing	10 826	22 262
Frais relatifs aux activités spéciales	101 093	110 352
Taxes et permis	30 948	29 989
Frais de déplacement et de représentation	7 372	7 826
Formation, réunions et congrès	4 830	5 703
Honoraires professionnels	37 435	35 095
Communications et marketing	1 999	7 219
Frais d'administration et de bureau	30 912	15 122
Autres charges	8 028	9 754
Amortissement des immobilisations corporelles	75 847	74 047
Amortissement de l'actif incorporel	1 867	1 867
	<u>506 621</u>	<u>494 940</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les contributions	<u>717 526</u>	<u>757 830</u>
Contributions		
Hôpital de LaSalle (notes 3 et 8)	229 822	42 503
Autres		1 451
	<u>229 822</u>	<u>43 954</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>487 704</u></u>	<u><u>713 876</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

				2018	2017
	Investi en immobilisations \$	Grevé d'affectations d'origine interne \$	Non grevé d'affectations \$	Total \$	Total \$
Solde au début	536 204	1 069 792	1 935 585	3 541 581	2 827 705
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(77 714)		565 418	487 704	713 876
Investissements en immobilisations	274		(274)		
Autres virements (note 8)		108 809	(108 809)		
Solde à la fin	<u>458 764</u>	<u>1 178 601</u>	<u>2 391 920</u>	<u>4 029 285</u>	<u>3 541 581</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	487 704	713 876
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	75 847	74 047
Amortissement de l'actif incorporel	1 867	1 867
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	8 406	(16 139)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>573 824</u>	<u>773 651</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(210 486)	(717 462)
Cession de dépôts à terme	150 000	514 542
Acquisition d'immobilisations corporelles	(274)	(73 741)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(60 760)</u>	<u>(276 661)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	513 064	496 990
Encaisse au début	<u>2 251 721</u>	1 754 731
Encaisse à la fin	<u><u>2 764 785</u></u>	<u><u>2 251 721</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Situation financière

au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 764 785	2 251 721
Comptes clients et autres créances (note 4)	35 529	58 996
Frais payés d'avance	29 360	11 345
	<u>2 829 674</u>	<u>2 322 062</u>
Long terme		
Dépôts à terme	777 948	717 462
Immobilisations corporelles (note 5)	457 831	533 404
Actif incorporel (note 6)	933	2 800
	<u>1 236 712</u>	<u>1 253 666</u>
	<u>4 066 386</u>	<u>3 575 728</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	37 101	34 147
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	458 764	536 204
Grevé d'affectations d'origine interne (note 8)	1 178 601	1 069 792
Non grevé d'affectations	2 391 920	1 935 585
	<u>4 029 285</u>	<u>3 541 581</u>
	<u>4 066 386</u>	<u>3 575 728</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, a comme objectif d'apporter une aide financière à l'Hôpital de LaSalle (sis au 8585, terrasse Champlain dans l'arrondissement LaSalle de Montréal (Québec) H8P 1C1) au moyen de ses principales activités, qui sont de recueillir et d'administrer des fonds, ainsi que d'exploiter le parc de stationnement utilisé par les usagers et les visiteurs de l'hôpital. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les produits de stationnement, d'activités spéciales et de commissions sont comptabilisés lorsque les services ont été fournis et lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts sur les dépôts à terme

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement des dons promis.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend en partie de biens offerts par divers organismes et des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure pas normalement ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actif incorporel amortissable

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissable acquis sont comptabilisés au coût.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissable sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Immobilisations corporelles		
Parc de stationnement	Linéaire	15 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Équipement	Dégressif	20 %
Actif incorporel amortissable		
Logiciel	Linéaire	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Engagements

Les engagements relatifs aux contributions à l'Hôpital de LaSalle effectuées par la Fondation sont présentés distinctement dans l'actif net grevé d'affectations d'origine interne au moment de leur approbation par le conseil d'administration.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Hôpital de LaSalle détient un intérêt économique dans la Fondation puisque cette dernière a comme principal objectif de lui apporter une aide financière. Au cours de l'exercice, les contributions versées à l'Hôpital de LaSalle ont été de 229 822 \$ (42 503 \$ en 2017). De plus, la Fondation a engagé des dépenses d'honoraires professionnels avec l'Hôpital de LaSalle d'un montant de 5 000 \$ (5 000 \$ en 2017). Les opérations conclues entre la Fondation et l'Hôpital de LaSalle ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux de l'Hôpital de LaSalle et d'autres services publics, tels que la téléphonie, une connexion Internet et l'électricité. Ces services, offerts gratuitement, ne peuvent être évalués au prix d'un effort raisonnable. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés aux livres de la Fondation.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir de l'Hôpital de LaSalle, sans intérêt	4 015	26 413
Comptes clients – activités	8 615	9 063
Intérêts courus	6 162	3 845
Taxes de vente à recevoir	16 737	19 675
	<u>35 529</u>	<u>58 996</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>			<u>2017</u>
	Coût	Amortissement cumulé	comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Parc de stationnement	1 102 771	738 838	363 933	415 866
Équipement informatique	3 944	3 890	54	569
Équipement	198 022	104 178	93 844	116 969
	<u>1 304 737</u>	<u>846 906</u>	<u>457 831</u>	<u>533 404</u>

6 - ACTIF INCORPOREL

	<u>2018</u>			<u>2017</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Actif incorporel amortissable				
Logiciel	5 600	4 667	933	2 800

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Fondation de l'Hôpital LaSalle

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

7 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

8- ENGAGEMENTS

Contributions

Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 229 822 \$ en contributions à l'Hôpital de LaSalle et s'est engagée à effectuer de nouvelles contributions pour une somme de 338 631 \$. Par conséquent, le solde des engagements au 31 décembre 2018 est de 1 178 601 \$. Ce montant servira à financer l'acquisition d'équipement médical spécialisé.

Location du terrain

La Fondation s'est engagée à louer à la Ville de Montréal, par bail emphytéotique, le terrain sur lequel est situé le parc de stationnement pour une période de 35 ans échéant en 2027, moyennant un loyer annuel de 1 \$.

Contrat de service

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de service échéant le 31 août 2019, à verser une somme de 7 222 \$ en 2019 pour l'entretien des guichets de stationnement.